

Spécialiste des communications

La Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) assure et facilite la prestation de services obligatoires aux communautés de son territoire, facilite les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et sert de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

La CSRC a pour mission de rassembler tous les intervenants clés de la région par l'entremise d'une vision commune et de coordonner l'ensemble des initiatives qui ont pour but d'améliorer la prospérité et la qualité de vie de tous les citoyen(ne)s de la région Chaleur ainsi que l'expérience des visiteurs.

Relevant de la première dirigeante, le spécialiste des communications appuie les stratégies de communication interne et externe, redirige et diffuse du matériel destiné aux employés et au grand public, répond aux demandes du public et des médias et coordonne des événements promotionnels. Le spécialiste des communications doit être capable de penser de manière créative et avoir d'excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles, et ce, dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Le spécialiste des communications est imputable à la bonne exécution de toutes les initiatives de communication de la CSRC et gérer leurs marques sur toutes les plateformes et canaux numériques.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

-)] Collabore avec la direction et tous les services de la CSRC pour développer et mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces basées sur notre public cible ;
-)] Rédige, édite et distribue du contenu, y compris des publications, des communiqués de presse, du contenu pour le site Web et canaux numériques, des rapports annuels, des discours et d'autres supports marketing qui communiquent sur les activités et services de la CSRC ;
-)] Organise toutes les conférences de presse ou autres événements médiatiques liés à la CSRC ;
-)] Établi et maintien de relations efficaces avec les journalistes et maintien une base de données à jour des médias ainsi des registres de la couverture médiatique ;
-)] Répondre aux demandes des médias, organiser des entrevues et, au besoin, agir à titre de porte-parole de la CSRC ;
-)] Appui le service de Développement économique et Tourisme pour élaborer, concevoir, éditer et produire des troupes multimédias ou demandes d'informations coordonnées – lettres, brochures, affichages et campagnes touristiques ;
-)] Explore et exploite constamment les dernières technologies pour améliorer sa marque et sa présence sur le marché ;
-)] Gère le contenu des sites Web de la CSRC ;
-)] Travaille en collaboration avec les équipes de la CSRC pour affiner les stratégies et les meilleures pratiques en matière de médias sociaux ;
-)] Crée, publie et surveille le contenu des médias sociaux et les demandes de renseignements sur Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn et autres plateformes et canaux numériques.

EXIGENCES

-) Études postsecondaires en communications, journalisme, marketing ou domaine connexe ;
-) Minimum de 3 à 5 ans d'expérience pertinente dans un rôle de communications ;
-) Bilingue (français et anglais), parlé et écrit ;
-) Excellentes compétences en communication, verbale, écrite et interpersonnelles ;
-) Solide connaissance des applications de médias sociaux;
-) Capacité à travailler au sein d'un environnement d'équipe et à gérer plusieurs groupes d'intervenants ;
-) Capacité à gérer des projets à toutes les étapes de la production ;
-) Bonne gestion du temps et sens de l'organisation ;
-) La connaissance de Photoshop, Illustrator, InDesign, Première Pro et d'autres outils de conception pertinents sera considérée comme un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La semaine normale de travail est de trente-cinq (35) heures. La personne retenue devra parfois être disponible à travailler le soir et les fins de semaine, avoir un permis de conduire valide et être disponible pour voyager en dehors de la région Chaleur à l'occasion. La rémunération et les avantages sociaux sont déterminés selon la politique établie à cet effet.

Salaire : Selon l'expérience et la grille salariale en vigueur

Curriculum Vitae : Les candidat.e.s peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant 12h, le 24 février 2023, date limite de l'offre d'emploi à :

CSRC
A/S Carolle Roy
102, rue principale, unité 2
Petit-Rocher, Nouveau-Brunswick
E8J 1V1
Courriel : Carolle.Roy@CSRChaleurRSC.ca